

Engagé-es au quotidien pour nos métiers, nos droits et nos carrières !

Votez



Du 29 novembre au 6 décembre 2018,
nous élisons nos représentant-e-s aux commissions administratives paritaires académiques.
Ces commissaires paritaires élu-e-s vous défendront durant les quatre prochaines années.

Pour des élu-es engagé-es au quotidien

Les représentant-es du SNASUB-FSU exercent, comme vous, dans les services, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans les établissements publics nationaux et exercent leur mandat en CAPA :

- Pour défendre vos droits efficacement, au quotidien, pour tous les actes de gestion concernant votre carrière, en faisant respecter des règles d'égalité de traitement entre toutes et tous.

- Et rendre compte de leur action, en toute indépendance des directions, et vous informer des enjeux et des décisions qui vous concernent.

Ils défendent en permanence la nécessité de (re)créer des emplois à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions de travail.

Informer et rassembler pour faire grandir la solidarité

Parce que nous pensons que la défense syndicale des personnels passe par une information la plus complète possible, nous mettons à la disposition de toutes et tous, en début d'année scolaire et universitaire, notre **Mémento**. Véritable mine d'information, celui-ci doit permettre à chacun de s'y retrouver dans un environnement fonction publique régi par de nombreux textes réglementaires.

Le SNASUB-FSU et ses élu-e-s œuvrent à rassembler chacun et chacune pour que nos métiers et missions soient enfin reconnus, à la hauteur de

leur contribution, essentielle, au système éducatif. Cela passe aussi par l'expression des délégué-e-s du personnel à tous les niveaux, dans toutes les instances paritaires et de concertation. **C'est pour cela que votre vote est essentiel !**

Nous portons haut les valeurs du service public, de solidarité, de justice sociale, et d'égalité de traitement : notre syndicalisme vise à rassembler pour convaincre et rendre possible les mobilisations pour la satisfaction des revendications (voir nos professions de foi nationales par ailleurs).

La fusion des académies, c'est non !

La fusion des académies de Rouen et Caen est perçue négativement par une grande majorité de personnels : économies d'échelle, réduction des effectifs à court ou moyen terme, concentration des moyens sur quelques points du territoire, surcoût de la mobilité, éloignement hiérarchique et perte de la proximité du service public pour les usagers.

Avec un objectif de mise en place au 1^{er} janvier 2020, la fusion se fera au détriment de la qualité de la réponse de l'Etat aux besoins de nos concitoyen-ne-s, obligera les personnels à se reconvertir vers d'autres missions à défaut de « choisir » une mobilité géographique, perdant au passage leur identité professionnelle, la hiérarchie délaissant leur expertise, avec un transfert de charge vers les EPLE dont les personnels et les directions sont déjà à flux plus que tendu. **La fusion n'est pas la solution !**

Faites-vous entendre : votez et faites voter pour les candidat-e-s du SNASUB-FSU

Nous contacter : snasub.fsu.rouen@snasub.fr / 02 32 76 92 28

29 > 06
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE